

Les bords de Sèvre s'offrent à vous, bonne promenade.



VOUS ETES ICI

- Sentier
- Passerelle
- Parking véhicules motorisés
Parking 1 : 10 places - Parking 2 : 30 places
Parking 3 : 11 places - Parking 4 : 5 places
Parking 5 : 4 places
- Panneau d'information
- Aire de détente
- Borne de balisage
- Sanitaire et point d'eau
- Echelle de franchissement (pêcheurs/chasseurs)

Cette promenade en bords de Sèvre s'étend sur 3 300 m



Baignade interdite



Camping interdit



Motos interdites



Feux interdits



Voitures interdites



Interdiction de jeter des déchets



Chien en laisse uniquement



COMMUNE DE CHAURAY

- Les cheminements de ce site sont exclusivement réservés aux usagers non motorisés (piétons, cycles, cavaliers...)
- Vous accédez à un site en zone inondable, à ne pas emprunter en période de crue.
- Les cheminements longent un cours d'eau naturel. Attention aux risques de chute et de noyade : berges instables, passerelles...
- Les cheminements sont à double sens : respectez les autres usagers, marchez et roulez à droite, ralentissez et dé passez en prévenant.
- En des points bien précis, matérialisés par des passages canadiens, vous serez susceptibles de croiser des animaux, laissez leur la priorité, ils occupaient les lieux avant vous.
- Pensez à respecter les propriétés privées et publiques ainsi que les diverses signalisations. Le hors piste est strictement interdit (prairies et cultures)
- Après un pique-nique ou une halte, n'oubliez pas de vérifier que la faune et la flore ne souffrent pas de votre passage. Des poubelles sont à votre disposition au niveau des aires de détente et du sentier.
- Le sentier est accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Le stationnement ne doit se faire que dans les parkings prévus à cet effet.